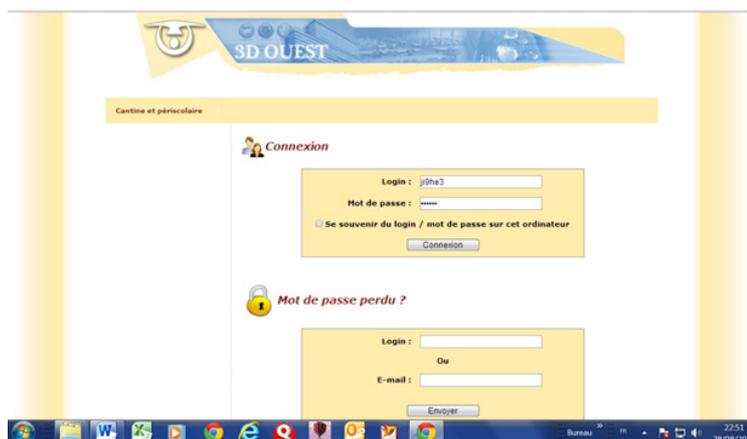


VALIDATION DES REPAS PAR LES FAMILLES

en 13 étapes... après saisie du bulletin d'inscription par la Cantine

1. Vous avez complété votre « Bulletin d'inscription - Ecole Primaire » (*primaire =élémentaire + maternelle*) en précisant clairement votre adresse mail et l'avez remis à la cantine.
2. A la cantine, nous saisissons les informations de votre bulletin
3. Dès que cela est fait, nous vous envoyons votre login et mot de passe par mail
4. Vous vous connectez en copiant dans la barre d'adresse internet le lien <http://www.logicielcantine.fr/cruseilles/>
5. Vous arrivez sur la page 3 D OUEST

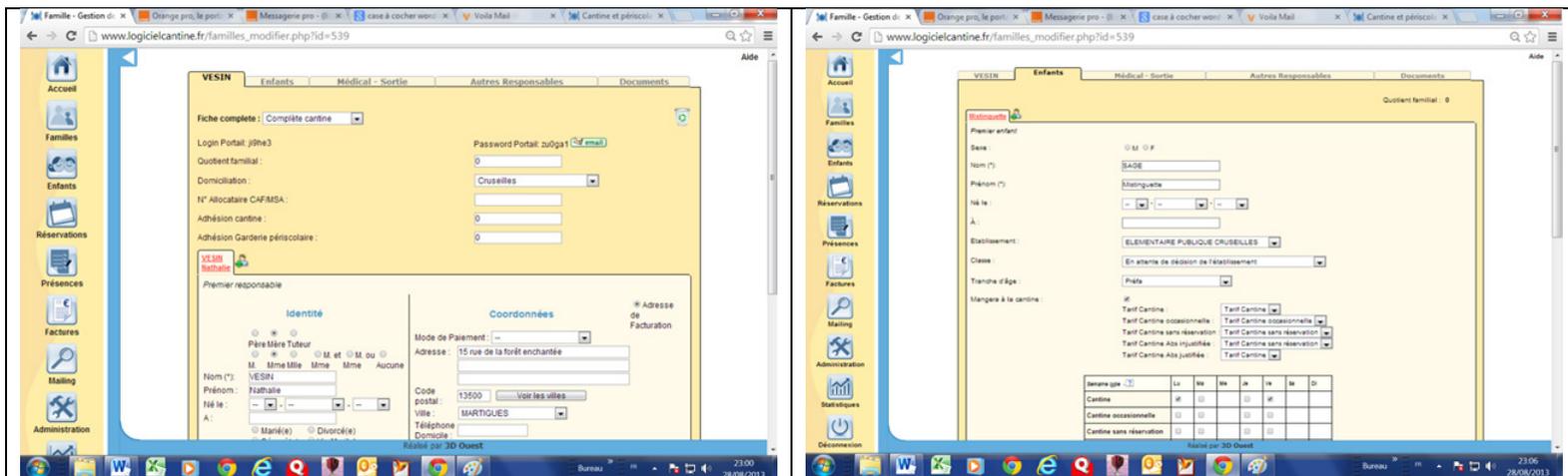


6. Vous saisissez vos login et mot de passe reçus dans le mail -> connexion
7. Vous arrivez sur la page d'accueil qui vous donne quelques informations importantes ... donc à lire

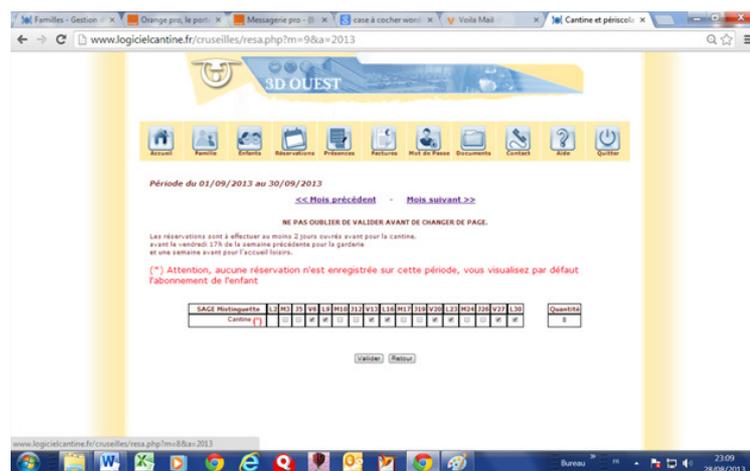


8. Vous pouvez maintenant naviguer dans votre page famille - enfants...

9. Merci de vérifier les informations saisies - adresse, tél, et de transmettre en cas d'oubli, de changement de situation, ou d'erreur les corrections à cantinecruseilles@orange.fr



10. Ensuite vous allez dans votre page réservation et vérifiez que les jours cochés correspondent bien à ceux pour lesquels vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine - il s'agit des jours que vous avez cochés sur le bulletin d'inscription papier remis pour la rentrée.



11. Si les jours correspondent à vos besoins vous validez - et pouvez ainsi le faire pour chaque mois de l'année (mois par mois)
12. Tout au long de l'année, vous aurez la possibilité de désinscrire ou inscrire en supplément votre enfant en vos connectant à votre page famille (selon la procédure ci-dessus) dans la limite de 48 heures avant le jour J - il vous suffira pour cela de cocher ou décocher les jours de repas à ajouter ou annuler.
13. **ATTENTION** : Tant que vous n'avez pas validé les jours, à la cantine nous ne pouvons pas prendre en compte les repas de votre enfant car son nom apparaît sans aucune case cochée.